

Programme opérationnel régional FEDER

Des grandes orientations de Bruxelles... à l'application concrète sur le terrain en région Haute-Normandie

Lors des sommets de Lisbonne et Göteborg, l'Union européenne a fixé des grandes orientations pour que son territoire sorte gagnant face aux défis de la mondialisation, du vieillissement de la population en Europe et du changement climatique. Elle impose que 75 % des financements qu'elle attribue, respectent ces orientations dites « Lisbonne + ».

La préfecture de région, la Région, les Départements et divers acteurs socio-économiques ont donc élaboré une stratégie cohérente (le Programme opérationnel régional FEDER ou PO) avec ces orientations, tout en tenant compte des spécificités et des besoins du terrain.

L'Europe s'engage en Haute-Normandie : 219,3 millions d'euros du FEDER pour renforcer la croissance dans la région.

219,3 millions d'euros de FEDER attribués par l'Union européenne et 467,6 millions d'euros de crédits publics et privés nationaux, soit au total plus de 686,94 millions d'euros pour développer de nouveaux projets en région Haute-Normandie.

Concentration des crédits sur des thématiques prioritaires pour plus d'efficacité. Le FEDER peut financer des projets qui s'inscrivent dans un des cinq axes du programme opérationnel FEDER :

Axe 1 : Laboratoires publics : recherche et valorisation, 62,1 M €

Soutenir les moyens de la recherche en cohérence avec les pôles de compétitivité et les filières d'excellence et développer les actions de transfert de technologie.

Axe 2 : Innovation et entreprises, 36,8 M €

Créer un environnement régional propice à l'accompagnement de l'innovation et aider les entreprises à réaliser de nouveaux produits, développer de nouveaux procédés ou mettre en place de nouvelles organisations.

Axe 3 : Environnement, 34,1 M €

Garantir les conditions d'un environnement maîtrisé et mieux gérer la consommation énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Axe 4 : Cohésion sociale et territoriale, 28,4 M €

Lancer des projets urbains intégrés et accompagner le développement des services en matière de TIC et des infrastructures très haut débit.

Axe 5 : Transports, 52,8 M €

Promouvoir les modes de transports de personnes alternatifs à la voiture particulière mais aussi dynamiser les secteurs portuaires, ferroviaires et fluviaux en intégrant par exemple les TIC pour améliorer la gestion des flux et des trafics.

Un sixième axe de 5 M € est réservé à l'assistance technique (fonctionnement du programme).

Pour plus de détails sur les actions soutenues au titre des axes d'intervention mentionnés ci-dessus, vous pouvez télécharger la [plaquette de présentation du POR FEDER 2007-2013](#).



